

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26591**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales Mention Archéologie, sciences pour l'archéologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

126b Sources historiques, méthodes en archéologie, 342 Développement et protection du patrimoine culturel, 342p Gestion et mise en valeur des sites, des monuments historiques, des musées

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels issus de cette formation exerceront leurs métiers dans les différents domaines de l'archéologie (organismes d'archéologie préventive, centres de recherches archéologiques, musées, monuments historiques, marché de l'art, édition, etc.) :

- Pratique de l'archéologie de terrain et traitement des données archéologiques ;
- conservation et documentation de sources matérielles ;
- enseignement ;
- médiation culturelle et pédagogique, activités de guide et de conférencier ;
- édition scientifique.

Fonctions : les professionnels issus de cette formation seront appelés à remplir des missions de responsabilité scientifique, administrative et technique dans les domaines de l'archéologie du bâti et des objets.

Situations professionnelles : les professionnels issus de cette formation seront placés dans des situations de décision, tant du point de vue organisationnel (gestion d'une équipe de fouilles, conception de méthodes de travail *in situ* et en laboratoire, etc.) que du point de vue intellectuel (mise en œuvre d'analyses techniques et scientifiques des témoins matériels de tous ordres, liens avec des fonds artistiques et archivistiques existants, etc.).

Démarche proposée :

- Collecter et analyser des données archéologiques, y compris les sources textuelles et épigraphiques ainsi que les documents d'archives ;
- analyser des vestiges de l'occupation humaine dans leur matérialité, leur environnement et leurs relations spatiales ;
- étudier et valoriser l'occupation du sol comme composante des paysages ;
- maîtriser les apports des sciences sociales et humaines, de leurs méthodes d'analyse et d'interprétation ;
- maîtriser les aspects techniques, les méthodes d'investigation relevant de diverses sciences exactes (chimie, physique) ;
- maîtriser la gestion et la recherche d'informations multimédia ;
- maîtriser les règles et les principes de la recherche en sciences humaines.

Compétences en matière de connaissances :

- Connaissance de l'état le plus récent de la recherche internationale en archéologie antique et médiévale, ainsi qu'à l'égard des mondes non-occidentaux ;
- Connaissance des fondements des cultures classiques (Égypte, Grèce, Rome et Gaule romaine) et médiévales (sans oublier les cultures modernes et contemporaines), sur un plan politique, économique, social et culturel ;
- Connaissance des grandes orientations de l'histoire culturelle et de l'histoire des mentalités ;
- Connaissances des principales techniques de l'archéologie ;
- Connaissance du système administratif et scientifique de l'archéologie préventive en France.

Compétences méthodologiques :

- Participation à un chantier de fouilles de haut niveau scientifique ;
- Établissement d'un corpus matériel et d'une bibliographie ;
- Capacité à l'identification et à l'exploitation scientifique d'objets multiples et de témoins du bâti ;
- Capacité à l'identification et à l'attribution d'œuvres d'art trouvées en contexte archéologique ;
- Capacité à l'analyse structurée d'un texte et d'une image ;
- Capacité à la synthèse de lectures complexes ;
- Rédaction d'un argumentaire logique ;
- Organisation d'un travail de réflexion et de présentation orale en équipe ;
- Expression orale pour la diffusion du savoir auprès d'interlocuteurs informés ou non informés.

Compétences comportementales :

- Aptitude au travail en équipe ;
- Persévérance pour un travail individuel de rédaction de long terme ;

- Adaptation à des environnements de travail diversifiés (pratique de terrain, fouilles à l'étranger, etc.) ;
- Force de conviction pour faire passer des idées auprès d'interlocuteurs de niveaux variés.

Le Master mention Archéologie, sciences pour l'archéologie comporte un parcours-type :

- Archéologie, sciences pour l'archéologie.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer (en accès direct ou sous réserve de réussite à un concours) dans :

- le secteur privé associatif ou à but lucratif : opérateurs privés agréés d'archéologie préventive, tourisme, médiation culturelle, gestion de sites archéologiques, etc.;
- la fonction publique d'État : Institut national de recherches archéologiques préventives, services régionaux de l'archéologie (sous réserve de réussite à un concours), universités, CNRS, musées, etc. ;
- la fonction publique territoriale (services d'archéologie et services culturels et de tourisme des collectivités territoriales, etc.), directement par contrat CDD, sous réserve de réussite à un concours pour un emploi stabilisé.
- le domaine de l'édition scientifique (maisons d'éditions, journalisme scientifique, outils numériques, etc.)
- le domaine de l'expertise scientifique (œuvres, mobilier, bâtis, structures anciennes, etc.)
- le domaine de la documentation

Au sortir de son cursus, le futur professionnel pourra prétendre aux types d'emplois suivants :

- Enseignement supérieur K2108
- Gestion du patrimoine culturel (conservation du patrimoine) K1602
- Coordination d'édition E1105
- Achat et vente d'objets d'art D1201
- Promotion du tourisme local G1102
- Accompagnement d'activités culturelles G1201

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K2108** : Enseignement supérieur

**K1602** : Gestion de patrimoine culturel

**E1105** : Coordination d'édition

**K1601** : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant s'engage dans l'un des deux parcours suivants : *Archéologie - Sciences de l'Archéologie (M1 et M2) et Préparation aux concours de la conservation du Patrimoine (archéologie) (M2)*.

#### **Parcours Archéologie - Sciences de l'Archéologie**

Le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits.

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) :

- UE disciplinaires : mémoire ; séminaires de recherche ; renforcement méthodologique ;
- UE transversales : langue vivante ; Préprofessionalisation et/ou Stage.

#### SEMESTRE 1

UE Enseignements fondamentaux 1 (3 séminaires de recherche) : 12 (4x3) ECTS

UE Enseignements fondamentaux 2 (mémoire) : 9 ECTS

UE Enseignements complémentaires (méthodologie) : 3 ECTS

UE Langue vivante : 3 ECTS

UE Préprofessionalisation : 3 ECTS

#### SEMESTRE 2

UE Enseignements fondamentaux 1 (3 séminaires de recherche) : 12 (4x3) ECTS

UE Enseignements fondamentaux 2 (mémoire) : 9 ECTS

UE Enseignements complémentaires (méthodologie) : 3 ECTS

UE Langue vivante : 3 ECTS

UE Préprofessionalisation : 3 ECTS

#### SEMESTRE 3

UE Enseignements fondamentaux 1 (3 séminaires de recherche) : 9 (3x3) ECTS

UE Enseignements fondamentaux 2 (mémoire) : 15 ECTS

UE Enseignements complémentaires (méthodologie) : 3 ECTS

UE Langue vivante : 3 ECTS

#### SEMESTRE 4

UE Enseignements fondamentaux 1 (2 séminaires de recherche) : 6 (2x3) ECTS

UE Enseignements fondamentaux 2 (mémoire) : 21 ECTS

UE Préprofessionalisation(stage et mémoire de stage) : 3 ECTS

#### **Parcours Préparation aux concours de la conservation du Patrimoine (archéologie)**

Le diplôme est organisé en 2 semestres, valant chacun 30 crédits : l'ensemble des 2 semestres constitutifs du diplôme doivent être validés pour son obtention.

L'enseignement est centré autour de la préparation aux concours (culture générale et spécialisées, actualités patrimoniales,

entraînement aux épreuves, expérience d'immersion en milieu professionnel).

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE), sur le modèle suivant :

UE Enseignements fondamentaux : Culture générale et de spécialité Archéologie (2 séminaires) : 12 ECTS par semestre

UE Enseignements complémentaires : Méthodologie des épreuves du concours : 6 ECTS par semestre

UE Langue vivante : 3 ECTS par semestre

UE Enseignements personnalisés : Patrimoine : Histoire des institutions et des politiques patrimoniales (Monuments Historiques, Musées, Archéologie, Inventaire) : 6 ECTS par semestre

UE Préprofessionalisation (stage et mémoire de stage) : 3 ECTS par semestre

Les 4 semestres constitutifs du diplôme doivent être validés pour son obtention.

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université.

Des aménagements spécifiques d'horaires et/ou de présence aux cours peuvent être prévus pour les étudiants qui souhaitent reprendre des études en travaillant.

Modalités de contrôle :

Continu. Écrit et oral. Sessions de rattrapage. Compte tenu de la spécificité du master recherche, il n'y a pas d'anonymat.

La compensation entre les UE est intégrale.

Le mémoire doit être dactylographié et donne obligatoirement lieu à soutenance orale publique devant un jury composé d'au moins deux membres (directeur/trice de mémoire et un autre membre du personnel enseignant titulaire du département d'histoire de l'art et archéologie).

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 ou 3 membres. Au moins 2 PR ou MCF titulaires intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense. Une personnalité extérieure peut être invitée en fonction de sa compétence (archéologue professionnel, conservateur de musée, etc.).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 ou 3 membres. Au moins 2 PR ou MCF titulaires intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense. Une personnalité extérieure peut être invitée en fonction de sa compétence (archéologue professionnel, conservateur de musée, etc.).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de

licence professionnelle et de master

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

**Références autres :**

Arrêté du 30 avril 2015 accréditant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la vie étudiante

<http://ove.u-paris10.fr/>

**Autres sources d'information :**

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

Portail ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR SSA, bâtiment D

**Historique de la certification :**

Fiche Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31490

2008/9 Mention Histoire de l'Art et Archéologie, Spécialité Archéologie, Parcours Archéologie des Mondes Anciens et Méditerranéens + Parcours Archéologie et Environnement

2014/15 Mention Archéologie — Sciences de l'Archéologie, sans parcours